

Maintenant je désire poser ma question à l'honorable ministre des Transports.

L'étude des transports dans les provinces de l'Atlantique, annoncée par le ministre le 8 juin, inclura-t-elle la région sud du fleuve Saint-Laurent et la région est de Lévis dans la province de Québec?

L'hon. J. W. Pickersgill (ministre des Transports): Monsieur le président, lors de l'étude des problèmes et des besoins en matière de transport dans les provinces de l'Atlantique, on devra tenir compte de la loi sur les prix de transport des marchandises dans les provinces Maritimes et considérer en outre les modifications possibles afin de réaliser les objets de cette loi.

Comme la loi sur les prix de transport des marchandises dans les provinces Maritimes s'applique à la région du Québec située au sud du Saint-Laurent et à l'est de Lévis, il faudra également tenir compte des exigences de ces régions en ce qui concerne le transport par chemin de fer, ainsi que de certains autres facteurs pertinents.

Je me suis entretenu de ce problème avec le premier ministre du Québec et ce dernier partage mon point de vue.

[Plus tard]

LA VOIE NAVIGABLE CHAMPLAIN

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Gérald Laniel (Beauharnois-Salaberry): Monsieur le président, j'aurais une question à poser à l'honorable premier ministre suppléant, en sa qualité de secrétaire d'État aux Affaires extérieures.

L'honorable ministre est-il en mesure de nous dire si le rapport du Bureau international d'étude de la Voie navigable Champlain, qui devait être présenté par la Commission mixte internationale, à la fin de juin, pourra être rendu public prochainement?

L'hon. Paul Martin (premier ministre suppléant): Monsieur le président, je tiens à remercier l'honorable député de m'avoir donné préavis de sa question. Je me suis renseigné auprès de la Commission internationale conjointe et je puis indiquer que la Commission ne sera évidemment pas en mesure de prendre quelque décision que ce soit à l'égard du rapport du Bureau avant que celui-ci lui soit remis.

Lorsque la Commission aura reçu le rapport et l'aura analysé, elle sera alors en mesure de décider de l'attitude qu'elle devra adopter.

M. Laniel: Monsieur le président, puis-je poser une question supplémentaire?

Étant donné l'importance de ce projet pour les députés de l'Est de même que pour le développement du pays, je me demande si le

rapport ne pourrait pas être distribué à tous les députés dès qu'il sera remis à la Commission afin que nous puissions en prendre connaissance?

L'hon. M. Martin: Oui, monsieur le président.

[Traduction]

SASKATCHEWAN—MANQUE DE WAGONS FERMÉS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. R. R. Southam (Moose-Mountain): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser au ministre du Commerce une question très urgente découlant d'un télégramme qui m'a été envoyé ce matin et selon lequel le problème de fournir des wagons couverts pour transporter les céréales de l'Est de la Saskatchewan est devenu très grave. Les comités des Syndicats du blé de Creelman, Osage, Fillmore, Heward et Tyvan ont télégraphié pour dire qu'au moins 570 wagons seront nécessaires pour transporter les céréales hors de cette seule région d'ici la fin de la campagne agricole. Le ministre, de concert avec le ministre des Transports, mettrait-il cette importante question à l'étude dès maintenant?

L'hon. Mitchell Sharp (ministre du Commerce): Monsieur l'Orateur, j'ai reçu hier, par téléphone, le télégramme dont parle mon honorable ami, et l'affaire est déjà à l'étude.

RALENTISSEMENT DES LIVRAISONS DE CÉRÉALES VERS LA CÔTE OUEST

A l'appel de l'ordre du jour.

M. E. Nasserden (Rosthern): Monsieur l'Orateur, j'aurais une question à poser au ministre du Commerce. La situation relative aux livraisons de céréales s'est-elle détériorée sur la côte Ouest depuis environ une semaine? Le ministre pourrait-il nous dire quelles mesures le gouvernement compte adopter en vue de faire face à la situation?

L'hon. Mitchell Sharp (ministre du Commerce): Monsieur l'Orateur, l'acheminement des wagons vers la côte occidentale s'est amélioré récemment. Comme l'honorable représentant le sait peut-être, prévoyant une grève depuis quelque temps, les sociétés ferroviaires et les sociétés d'élevateurs ont ralenti le mouvement des wagons, de crainte qu'ils ne s'accumulent à Vancouver. Cependant, depuis quelques jours et semaines, les déplacements se sont accrus de sorte que, bien que cela puisse sembler paradoxal, la situation s'est améliorée.